

# OMD " L'objectif relatif " l'accès " l'eau est atteint, du retard sur l'accès à l'assainissement

Dossier de  
March 2012

La communauté internationale a atteint, bien avant l'annonce de 2015, la cible des Objectifs du millénaire pour le développement - OMD, qui consistait à réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau potable, d'après un rapport publié le 6 mars par le Fonds des Nations unies pour l'enfance - UNICEF, et l'Organisation mondiale de la santé - OMS. Entre 1990 et 2010, le nombre de personnes ayant accès à des sources améliorées d'eau potable, par exemple un approvisionnement par canalisation ou des puits protégés, a augmenté de plus de deux milliards.

Un grand progrès, selon Ban-Ki-moon - Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré : "Nous constatons aujourd'hui qu'un grand progrès a été réalisé pour la population mondiale. C'est l'une des premières cibles des OMD à être atteinte. L'action menée pour généraliser l'accès à l'eau potable donne raison à tous ceux qui considéraient les OMD non comme un rêve mais comme un outil vital visant à améliorer les conditions de vie de millions de personnes parmi les plus pauvres."

Une bonne nouvelle en particulier pour les enfants, selon Anthony Lake - D'après ce rapport intitulé "Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement 2012" et publié par le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, à la fin de l'année 2010, 89 % de la population mondiale, soit 6,1 milliards de personnes, avaient accès à des sources améliorées d'eau potable. Ce chiffre est supérieur d'un point à la cible des OMD, fixée à 88 %. D'après les estimations du rapport, en 2015, 92 % de la population mondiale aura accès à l'eau potable améliorée. "Il s'agit d'une bonne nouvelle en particulier pour les enfants", a déclaré le directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake. "Tous les jours, plus de 3 000 enfants meurent de maladies diarrhéiques. La réalisation de cet objectif contribuera à sauver beaucoup de jeunes vies." M. Lake a ajouté que l'on ne pouvait pas pour autant crier victoire car au moins 11 % de la population mondiale - soit 783 millions de personnes - n'ont toujours pas accès à l'eau potable, et des milliards demeurent privés d'installations sanitaires. "Les chiffres sont stupéfiants, a-t-il dit. Mais les progrès annoncés aujourd'hui montrent qu'il est possible de réaliser les OMD avec la volonté, les efforts et les fonds nécessaires."

2,5 milliards de personnes manquent encore de services d'assainissement améliorés - Le rapport signale cependant que la cible des OMD relative à l'assainissement est encore loin d'être atteinte et ne le sera vraisemblablement pas en 2015. Seuls 63 % des habitants de la planète ont aujourd'hui accès à des services d'assainissement améliorés, chiffre qui, d'après les projections, ne devrait atteindre que 67 % en 2015, soit un niveau bien inférieur à l'objectif des 75 %. À l'heure actuelle, 2,5 milliards de personnes manquent encore de services d'assainissement améliorés.

Nous devons veiller à ce que l'accès à ces sources reste sûr, selon le Dr Margaret Chan - L'UNICEF et l'OMS avertissent également que puisqu'il n'est pas possible d'évaluer la qualité de l'eau à l'échelle mondiale, les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif relatif à l'eau potable sont mesurés par la collecte de données portant sur l'utilisation de sources améliorées d'eau potable. D'importants efforts doivent être déployés pour garantir que les sources d'eau améliorées sont et demeurent salubres. "Offrir un accès durable à des sources améliorées d'eau potable est l'une des choses les plus importantes que nous puissions faire pour réduire les maladies", a déclaré la directrice générale de l'OMS, Dr Margaret Chan. "Mais ce succès n'est qu'un début. Nous devons continuer à veiller à ce que l'accès à ces sources reste sûr. Sinon, ces progrès auront été vains."

D'importantes disparités entre régions et entre pays - Le rapport fait état des immenses défis qu'il reste à relever. Les moyennes mondiales masquent d'importantes disparités entre régions et entre pays, ainsi qu'à l'intérieur même des pays. Seuls 61 % des habitants de l'Afrique subsaharienne ont accès à des sources d'eau améliorées, contre 90 % ou plus en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique du Nord et dans une grande partie de l'Asie. Plus de 40 % des habitants de la planète n'ayant pas accès à l'eau potable vivent en Afrique subsaharienne. Le rapport confirme que lorsque l'approvisionnement en eau est difficile, c'est aux femmes et aux filles qu'incombe de manière disproportionnée la corvée du transport de l'eau. Dans de nombreux pays, ce sont les habitants les plus riches qui ont bénéficié des plus grands progrès en matière d'accès à l'eau et l'assainissement, tandis que les plus pauvres accusent toujours un retard important.

Le cas des régions rurales des pays les moins avancés - Le rapport présente les dernières données disponibles à l'échelle mondiale sur les régions rurales, soulignant à cet égard la nécessité d'accorder une plus grande attention à l'eau et l'assainissement. Dans les régions rurales des pays les moins avancés, 97 personnes sur 100 n'ont pas accès à un approvisionnement en eau par canalisation et 14 % de la population boit de l'eau de surface, provenant par exemple des rivières, étangs ou lacs. Sur les 1,1 milliard de personnes qui pratiquent la défécation à l'air libre, la grande majorité (949 millions) vit en milieu rural. Cela concerne même les régions où le taux d'accès à des sources d'eau améliorées est élevé. Par exemple, 17 % des habitants des régions rurales de l'Amérique latine et des Caraïbes et 9 % de ceux d'Afrique du Nord pratiquent encore la défécation à l'air libre. Même parmi les pays dits BRIC, qui connaissent une croissance économique rapide, ces chiffres restent élevés : 626 millions en Inde, 14 millions en Chine et 7,2 millions au Brésil.

"Nous avons atteint un objectif important mais nous ne pouvons nous arrêter à ce stade", a déclaré le secrétaire général "La prochaine étape doit consister à cibler ceux qui sont le plus difficile à atteindre, les plus pauvres et les plus défavorisés. L'Assemblée générale a reconnu que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement était un droit fondamental. Cela signifie que nous devons veiller à ce

que chacun y ait accès."

UNICEF (New York) / OMS (Genève) - 06-03-2012